



LA CONTRIBUTION FRANÇAISE À GAVI

PIQÛRE DE RAPPEL POUR LA SANTÉ INFANTILE

7,5 milliards \$
pour 2016-2020



300 millions
d'enfants vaccinés
en plus



5 à 6 millions
de vies sauvées



entre 80 & 100 milliards \$
économisés en coûts directs
et indirects de santé



En janvier 2015, Gavi, l'Alliance du vaccin, un partenariat public-privé dont l'objectif est d'améliorer l'accès à la vaccination des enfants dans les pays en développement, lancera la reconstitution de ses ressources pour la période 2016-2020.

Depuis sa création en 2000, Gavi a permis de vacciner 440 millions d'enfants. Grâce aux fonds mobilisés en janvier prochain, Gavi espère pouvoir atteindre 300 millions d'enfants supplémentaires.

Pour cela 7,5 milliards de dollars, soit 6 milliards d'euros, seront nécessaires.



LA CONTRIBUTION FRANÇAISE À GAVI

PIQÛRE DE RAPPEL POUR LA SANTÉ INFANTILE

UN OUTIL GAVI, L'ALLIANCE DU VACCIN.

UN OBJECTIF LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE

Grâce à la mobilisation politique et financière générée par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le monde a réalisé une avancée considérable en réduisant presque de moitié la mortalité infantile depuis 1990¹. Cependant chaque année 6,6 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent. La majorité de ces décès font suite à des maladies évitables par des vaccins : coqueluche, diphtérie, tétanos, poliomyélite, tuberculose, rougeole...

La vaccination est une intervention efficace : les progrès qu'elle a permis d'accomplir en quelques années sont spectaculaires. Entre 2000 et 2012, les décès liés à la rougeole ont chuté de 78%.² En 2014, seuls trois pays présentent des situations d'endémies pour la poliomyélite, contre 125 en 1988.³

Pourtant, aujourd'hui encore, un enfant sur cinq n'a pas accès à la vaccination de base. Au-delà du risque de propagation et de recrudescence des maladies que cela induit, ce chiffre met en exergue une inégalité criante : 22 millions d'enfants ne sont pas vaccinés et cela s'explique majoritairement par leurs conditions de vie socio-économiques. Les enfants vivant dans les régions les plus pauvres du monde sont ceux qui sont le moins vaccinés.⁴ A un an de l'échéance des OMD, la communauté internationale doit rester mobilisée afin de réduire le nombre de décès évitables d'enfants.

Gavi est un partenariat public-privé créé en 2000 afin d'améliorer l'accessibilité des vaccins dans les pays les plus pauvres. Il réunit des organisations multilatérales travaillant dans le domaine de la santé -Organisation mondiale de la santé, UNICEF, ...- des gouvernements des pays bailleurs et des pays éligibles, des fondations caritatives, des entreprises pharmaceutiques, des organisations de la société civile.

La mission de Gavi est de : « *sauver la vie des enfants et protéger la santé des populations en élargissant l'accès à la vaccination dans les pays pauvres.* »

Pour cela, elle a quatre fonctions :

- **augmenter la demande et l'utilisation des vaccins de base et l'introduction de nouveaux vaccins,**
- **renforcer les services de vaccination et les systèmes de santé,**
- **mobiliser et pérenniser le financement de la communauté internationale et des ressources nationales pour la vaccination,**
- **réduire le prix des vaccins en mutualisant la demande et en pérennisant les marchés.**

Les résultats sont probants. Par exemple, le prix du vaccin pentavalent, qui protège contre cinq maladies mortelles (tétanos, diphtérie, poliomyélite, coqueluche, haemophilus B), a été réduit de 65% par rapport au prix moyen de 2003. Cette baisse du coût a permis de faciliter l'accès à ce service de santé : en 2013, 36,1 millions d'enfants ont été vaccinés contre ces cinq maladies contre seulement 2,8 millions dix ans plus tôt.⁵

Janvier 2015 sera une étape importante pour la vaccination et la santé infantile : à Berlin, Gavi lancera la reconstitution de ses ressources pour la période stratégique 2016-2020. Les fonds soulevés par les partenaires permettraient de multiplier par 10 la proportion d'enfants universellement vaccinés selon les recommandations de l'OMS⁶ et de réduire ainsi les inégalités de couverture vaccinale. Pour cela, Gavi estime qu'elle aura besoin de 9,5 milliards de dollars [7,6 milliards d'euros], dont 7,5 milliards [6 milliards d'euros] qui devront être levés à Berlin. La quasi-totalité (97%) sera allouée aux programmes. Autrement dit, sur chaque euro investi seuls 3 centimes financeront les frais généraux de l'organisation.

1 Nations Unies, « Objectifs du Millénaire pour le développement, rapport 2014 », p.24

2 Organisation mondiale de la santé, « Measles, Fact sheet n°286 », février 2014

3 Organisation mondiale de la santé, « Poliomyélite, Aide-mémoire n°114 », juin 2014

4 Save the children, « Finding the final fifth. Inequalities in immunisation. », 2012

5 Gavi, « Rapport de situation 2013 », juin 2014, p.58

6 Gavi, « L'opportunité d'investissement pour 2016-2020 », p.4

7 Comité interministériel de la coopération internationale et du développement de juillet 2013

8 Prestation de services, Personnels de santé, Information sanitaire, Techniques et produits médicaux essentiels, Financement de la santé, Leadership et gouvernance

9 Fonds de solidarité prioritaire

« Je me félicite de l'importance de l'industrie française des vaccins et suis fier qu'un leader mondial tel que Sanofi Pasteur privilégie l'ancrage industriel sur notre territoire et continue à investir. C'est non seulement un atout économique et social fondamental [...] mais également un levier d'influence diplomatique et de rayonnement majeur pour la France. »

Matthias Fekl, Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger

MAIS QUELS MOYENS ?

LA CONTRIBUTION FRANÇAISE À GAVI EST UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE QUI RÉPOND AUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

• CONCENTRATION SECTORIELLE VERS LA SANTÉ DES ENFANTS

La France a fait de la santé un pilier de sa politique extérieure. La réduction de la mortalité infantile est logiquement une priorité de sa politique de développement tel que préconisé par la décision n°8 du CICID⁷ du 31 juillet 2013 et rappelée par la loi 2014-773 relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

La France est depuis 2004 un bailleur important de Gavi. En 2011, elle s'est engagée à allouer 100 millions d'euros supplémentaires jusqu'à 2015. Depuis 2006, elle finance aussi Gavi par le biais de l'IFFIm, un mécanisme de pré-financement par des emprunts sur les marchés financiers. La France a ainsi emprunté 1,24 milliard d'euros sur vingt ans, montant qu'elle a entièrement reversé à Gavi.

Grâce à sa contribution à Gavi, la France a contribué aux avancées mondiales en termes de santé infantile. C'est une dépense publique efficace dont la France peut être fière.

En janvier 2015, tous les regards seront tournés vers Berlin. Si la France veut demeurer un acteur clé de la santé mondiale, elle doit rester l'un des premiers contributeurs à Gavi.

• LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE SANTÉ POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE ÉQUITABLE DES SOINS

La stratégie 2016-2020 met l'accent sur le renforcement des systèmes de santé, priorité de la France en santé mondiale : sans personnel médical formé et en nombre suffisant, sans infrastructures et équipements pouvant respecter la chaîne du froid, sans une information et une sensibilisation de la population, les vaccins fournis par Gavi ne pourront être efficacement administrés. Le renforcement des six piliers du système de santé permettra de réduire les obstacles d'accès aux soins et à la vaccination : clé pour améliorer l'équité en santé qui est au cœur de la politique de Gavi et de la politique de développement française.

• CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE DES DONS VERS LES PAYS PAUVRES

Le critère d'éligibilité au soutien de Gavi est un revenu national brut par tête égal ou inférieur à 1 570 dollars selon les données les plus récentes de la Banque mondiale. 73 pays sont éligibles en 2014 dont la totalité des 16 pays pauvres prioritaires (PPP) de l'aide Française. La contribution à Gavi respecte donc la volonté de concentration géographique des dons vers les pays les plus pauvres. Depuis la création de Gavi, 20% des fonds ont été alloués à ces 16 PPP.

• ALIGNEMENT SUR LES PRIORITÉS NATIONALES ET MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES

Les pays sont à l'initiative de la demande de soutien à Gavi ; ils soumettent un dossier dans lequel ils démontrent, entre autres, en quoi et comment les fonds de Gavi s'intégreront dans leur programme de vaccination nationale. Cela permet d'assurer l'appropriation et l'alignement sur les priorités des pays. Chaque pays bénéficiaire cofinance une partie des coûts selon leur niveau de revenu.

Grâce à la baisse constante des prix des vaccins et l'augmentation progressive des financements provenant des pays bénéficiaires, la contribution des donateurs correspond à 60% des ressources totales pour 2016-2020 contre 80% pour 2011-2015. Le prochain cycle stratégique correspondra au pic d'investissement pour Gavi. Plus l'investissement des bailleurs de fonds sera important en janvier 2015, plus les pays bénéficiaires, qui cofinancent déjà leurs programmes, pourront se passer progressivement du soutien du Gavi. D'ici 2020, 22 pays bénéficiant actuellement des subventions de Gavi financeront leurs programmes de vaccination de façon autonome.

• UN VOLET DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

Afin d'accroître l'accessibilité des vaccins dans ces pays, Gavi négocie des prix réduits auprès de l'industrie pharmaceutique en mutualisant la demande et en fournissant des gages de financement sur le long-terme. Gavi permet donc d'assurer la continuité de la production et de la disponibilité de vaccins répondant aux besoins épidémiques des pays en développement. Sanofi Pasteur, la division vaccins de Sanofi, a récemment investi 25 millions d'euros sur son site de Val de Reuil pour doubler la production du vaccin contre la fièvre jaune.

NE PAS SACRIFIER LA SANTÉ DES ENFANTS SUR L'AUTEL DE LA RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES

Sur la période actuelle de financement, les contributions françaises représentent 6,4 % du financement total à Gavi plaçant notre pays au rang de **4^{ème} contributeur souverain pour la période 2011-2015**. La France osera-t-elle maintenir ce niveau d'engagement lors du prochain cycle de financement ? Avec une contribution de 400 millions d'euros, elle pourrait se vanter d'avoir contribué à la vaccination de 25,5 millions d'enfants d'ici 2020, tandis qu'un désengagement financier mettrait en danger la vie de milliers d'enfants dont la France est tenue responsable depuis son engagement à Gavi.

Le budget triennal 2015-2017 fixe les plafonds de dépenses de chaque mission de l'État. Dans un contexte de restriction budgétaire, les pouvoirs publics ont ainsi la responsabilité de faire des choix entre les dépenses de l'État. Les crédits alloués à l'aide publique au développement sont en partie gérés par le programme 209 «Solidarité à l'égard des pays en développement». Dans le projet de loi de finances 2015, ce programme est amputé de 35 millions d'euros qui sont totalement prélevés sur la part de la santé. Le message est clair : la santé mondiale est une variable d'ajustement budgétaire pour la France.

De plus, il n'y a aucune mention de Gavi dans le projet annuel de performance : à quelques mois de l'échéance, sur les 100 millions d'euros promis en 2011, 22 millions d'euros de contribution directe à Gavi et 5,5 millions d'euros via le FSP⁹ Muskoka qui finance les mécanismes multilatéraux pour la santé materno-infantile, n'ont pas été déboursés et le gouvernement ne semble pas avoir inscrit le respect de cette promesse sur sa feuille de route pour 2015.



**IL EST IMPORTANT QUE LA FRANCE
FASSE LE CHOIX DU COURAGE POLITIQUE
ET SAUVEGARDE SON SOUTIEN FINANCIER À GAVI.**

NOUS APPELONS LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS À :

- Fournir un calendrier de décaissement des 27,5 millions d'euros manquants d'ici la fin 2015 afin de respecter son engagement de 2011.
- Se maintenir parmi les premiers bailleurs de Gavi grâce à une contribution additionnelle de 400 millions d'euros (500 millions de dollars) pour la période 2016-2020.

AVEC UNE CONTRIBUTION DE 400 MILLIONS D'EUROS :

- 25,5 millions d'enfants supplémentaires seront vaccinés
- 430 000 vies seront sauvées

**LA
CONTRIBUTION
FRANÇAISE
À GAVI**

**PIQÛRE DE RAPPEL POUR
LA SANTÉ INFANTILE**

